

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D01- 24 10 2023
Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 24 octobre 2023

Objet : Demande de subvention « Expérimentation Désherbage Maïs »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à la Salle rurale de Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| | |
|--|----|
| Nombre de Conseillers titulaires en exercice : | 26 |
| Nombre de membres titulaires présents : | 16 |
| Nombre de membres suppléants présents : | 03 |
| Nombre de pouvoir donné : | 01 |

Présents :

Madame MOULIADE Régine,
Messieurs BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Pouvoirs : Mme SOULIE Christiane donne pouvoir à Mme MOULIADE Régine

Absents :

Absents Excusés : REDO Aline, SCHULTHEISS Pierre, PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV), Mme COUPIAC Clotilde (SMBCV)

Le président rappelle les points suivants :

Dans le cadre du contrat de rivière Cérou Vère II, des programmes d'actions agricoles renforcés sont développés sur 3 territoires prioritaires. Ces programmes d'actions prévoient un certain nombre d'accompagnement à destination des agriculteurs afin de favoriser le développement des pratiques agro-écologiques, favorables à la préservation de la ressource en eau (qualitativement et quantitativement). Les expérimentations sont un des axes d'accompagnement prévus dans le volet agricole du contrat de rivière.

Il s'agit d'expérimenter localement des pratiques agro-écologiques et à bas niveaux d'impacts (réduction de l'utilisation des herbicides) afin d'obtenir des références locales et de servir de support d'échanges, de sensibilisation à la fois auprès des agriculteurs mais aussi des techniciens et conseillers du secteur. Pour ce faire, le Syndicat de Bassin fait appel à différents partenaires via prestations ou convention de partenariat (notamment avec le GIP Transitions)

Le président demande au comité syndical de lui permettre de solliciter les aides auprès des différents partenaires financiers selon le plan de financement suivant

| | | SMBCV |
|--------------------------------------|--------------------------------|----------------|
| Estimation dépenses | Expérimentations (2023) | 9 900 € |
| Financeurs | Participation en % | |
| Agence de l'Eau Adour Garonne | 50,00% | 4 950 € |
| Département du Tarn | 30,00 % | 2 970 € |
| Autofinancement | 20,00% | 1980 € |
| Total | | 9 900 € |

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide :

- De valider l'opération présentée
- De solliciter les aides présentées ci-dessus

- Autorise Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 21h 00

Fait et délibéré en séance, le 24 octobre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
M. PUECH Christian

Le secrétaire, Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre figurent les signatures des membres présents.
Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture